



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise, que le Conseil à une session ordinaire tenue le 2<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024, à 19 :30 heures, a adopté un règlement portant le numéro 2024-02 ayant pour objet :

- L'abrogation du règlement 2007-06 « Programme de crédit de taxes en vue de stimuler l'activité économique et augmenter la richesse foncière de la Municipalité.

Ce règlement est déposé au bureau de l'Hôtel de ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, et quiconque veut en prendre connaissance devra le faire durant les heures d'ouverture de bureau.

Donné à Saint-Ambroise, ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

Carolle Perron  
Directrice générale par intérim